



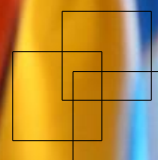
Organisation
internationale
du Travail

L'OIT en action

Résultats 2014-2015



Amériques: Amérique latine et Caraïbes



L'action de l'OIT dans les régions

AMÉRIQUES: AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Projets: **116**

Pays couverts: **33**
(et 9 territoires non métropolitains)

Nouvelles ratifications des normes
internationales du travail: **14**

Programmes par pays pour la
promotion du travail décent en
cours: **5**



En 2015, après presque dix années de croissance et d'amélioration sociale soutenues, de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont connu un ralentissement économique accompagné d'une dégradation de l'emploi et des conditions de travail. Le taux de chômage régional est passé de 6,2 pour cent en 2014 à 6,7 pour cent en 2015, ce qui veut dire que 1,7 million de travailleurs – dont plus de la moitié sont des femmes – ont rejoint les rangs des chômeurs. Il existe aussi des signes préoccupants d'une informalité croissante et d'un déclin du respect des droits au travail.

Ce scénario a influencé les activités de l'OIT en 2014-2015. L'Organisation a appuyé ses mandants en matière de formalisation du travail, en mettant notamment l'accent sur les droits des travailleurs, la protection sociale et la productivité des micro-et petites entreprises. Elle a également continué d'aborder les questions clés du développement, telles que l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat, les compétences nécessaires aux emplois de l'avenir et l'élimination du travail des enfants et du travail forcé.



“ Nous devons poursuivre notre lutte contre les inégalités, créer des emplois et garantir l'accès des plus vulnérables aux services publics essentiels, à un logement décent, à la santé et à une éducation de qualité.

Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République de Panama, à la 104^e session de la Conférence internationale du Travail, 11 juin 2015

Les gouvernements, les travailleurs et les employeurs d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté la «Déclaration de Lima» en octobre 2014, lors de la 18^e Réunion régionale des Amériques organisée par l'OIT, qui s'est tenue au Pérou. La Déclaration souligne les principaux défis auxquels doit faire face la région et demande à l'OIT d'apporter un soutien opportun pour traiter les questions d'inégalité, d'informalité et de droits au travail grâce à des politiques de promotion de l'inclusion économique et sociale, d'emplois productifs et d'entreprises durables.



© Better Work/Nicaragua

Formaliser l'économie informelle

“ L'informalité est un enjeu social très important pour cette région. Ce n'est pas une question de quantité, mais de qualité des emplois. L'économie informelle constitue un défi immense mais inévitable si nous voulons bâtir un avenir de développement durable et équitable. Le travail formel est synonyme de croissance, d'inclusion sociale et de développement durable, et c'est vrai dans tous les pays.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, lors de la 18^e Réunion régionale des Amériques de l'OIT, 13 octobre 2014

Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un des principaux défis à relever réside dans la formalisation, compte tenu du fait que la moitié de la population active de la région – environ 130 millions de personnes – travaille dans l'économie informelle, avec des revenus souvent inférieurs au salaire minimum et sans accès à la protection sociale. Dans le cadre de son Programme régional pour la promotion de la formalisation en Amérique latine et dans les Caraïbes (FORLAC), l'OIT a développé plusieurs initiatives qui ont conduit à des changements en matière de législation et de politique générale en **Argentine**, au **Brésil**, en **Colombie**, au **Mexique** et au **Pérou**. Les acteurs sociaux de toute la région ont également été actifs sur ce front. En 2015, par exemple, la Fédération des employeurs de la **Jamaïque** a adopté, avec l'appui de l'OIT, une politique sensible à la dimension de genre concernant la transition vers la formalité et offert à ses membres une aide à la formalisation de leurs entreprises.

Sous les projecteurs: assurer le respect des droits au travail dans l'économie informelle

Le projet intitulé «Promouvoir le respect des droits au travail dans l'économie informelle au Costa Rica, en El Salvador et au Honduras» (PROSEI) a débuté en 2012. Son objectif est de créer et de renforcer, à l'intention des femmes et des hommes qui travaillent dans l'économie informelle, des mécanismes qui leur facilitent la transition vers la formalité en leur donnant accès à la protection sociale et en assurant le respect de leurs droits. Avec des activités organisées dans une sélection de municipalités de ces trois pays, les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs sont les principaux acteurs de ce projet.

Jusqu'ici, le projet a organisé dans toutes les municipalités participantes des rencontres de dialogue social au cours desquelles sont examinées des mesures de politique générale visant à promouvoir la transition vers la formalité.

En même temps, les capacités des travailleurs de l'économie informelle ont été renforcées, ainsi que leur droit de s'organiser et de se syndiquer. Plus de 200 entrepreneures ont été formées à la formalisation de leurs entreprises. L'OIT a apporté une assistance technique à l'élaboration d'une législation spécifique relative à l'extension de la protection sociale dans l'économie informelle en El Salvador et au Honduras, et elle a aidé à la simplification des procédures suivies par les municipalités participantes dans les trois pays.

Il est essentiel de renforcer les syndicats pour qu'ils puissent former et organiser les travailleurs de l'économie informelle. Jusqu'ici, grâce au renforcement des capacités de 70 dirigeants syndicaux, plus de 300 travailleurs ont reçu une formation sur la manière de s'organiser et d'aller vers la formalisation.



Notre impact, leur histoire: Lennin

En 2008, l'OIT a mis en place le programme «Sustaining Competitive and Responsible Enterprises» (SCORE), désormais actif dans neuf pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie et du Pacifique, et qui vise à accroître la productivité et à améliorer les conditions de travail dans les petites et moyennes entreprises grâce à la coopération sur les lieux de travail. Dans la région andine, SCORE a profité à un total de 71 890 travailleurs en Bolivie, en Colombie et au Pérou, en utilisant une méthodologie qui exploite le lien direct existant entre la productivité et les bonnes conditions de travail dans les entreprises.

En Colombie, la méthodologie SCORE a été utilisée dans 95 entreprises, au bénéfice de 63 188 travailleurs et dirigeants (dont 53 pour cent de femmes). Dans la plupart des entreprises participantes, l'application de cet outil a conduit à des améliorations substantielles des conditions de travail, notamment en matière de santé et sécurité, sur la base de la confiance et du dialogue entre dirigeants et travailleurs. Dans le Nariño, où plus des deux tiers de la population vit dans la pauvreté et où environ 400 000 familles ont été victimes du conflit armé, l'OIT s'est associée avec le Service national d'apprentissage (SENA) afin de développer SCORE

pour plusieurs coopératives, aidant finalement plus de 300 familles qui travaillent essentiellement dans la production de denrées agricoles. En conséquence, toutes les coopératives ont signalé une réduction de leurs coûts de transport et de leur temps de production, ainsi qu'une augmentation des revenus de leurs membres. Compte tenu de ces excellents résultats, le SENA a décidé d'inclure SCORE dans son portefeuille de formations et d'outils, ce qui lui a assuré un impact beaucoup plus large dans toute la Colombie.



© OIT, Pérou

“ Grâce à la méthodologie SCORE, nous avons pu améliorer notre manière de manipuler les produits chimiques et éviter les accidents de personnes ou environnementaux. Nous avons tous dû apporter une contribution pour parvenir à la meilleure exécution possible de ces processus.

Lennin Puche Contreras, Superviseur santé et sécurité sur les lieux de travail, ESECO Ltda, Riohacha, Colombie

Renforcer l'administration du travail et les organisations de travailleurs et d'employeurs, et promouvoir le dialogue social

En 2014-2015, un élément majeur de l'action de l'OIT dans la région a été le renforcement de l'administration du travail et des organisations de travailleurs et d'employeurs, ainsi que la promotion du dialogue social, car ces institutions sont essentielles pour une bonne gouvernance et pour la démocratie. L'OIT a mis en œuvre des programmes de renforcement des capacités sur la liberté syndicale et la négociation collective, et en particulier sur le secteur public, la réforme de la législation et l'égalité des sexes. Elle a également mis en œuvre des projets importants visant à appuyer les institutions publiques et les partenaires sociaux pour la création d'un environnement favorable dans lequel le respect des droits au travail sera encouragé, comme il le sera par le renforcement de l'inspection du travail et des institutions de médiation dans les conflits du travail de différents pays, dont le **Guatemala** et la **Colombie**.

En juin 2014, l'OIT a lancé un projet destiné à appuyer l'Inspection du travail du ministère du Travail et des Affaires sociales en **Haïti**. Un groupe de travail ministériel a été mis en place et une formation a été dispensée aux médiateurs des ministères, aux conciliateurs et aux inspecteurs du travail, en collaboration avec l'ombudsman chargé des conflits du travail et avec «Better Work Haïti».



Assurer un travail décent aux jeunes femmes et hommes

Comme dans d'autres parties du monde, les jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes souffrent du manque de possibilités de travail décent. L'OIT a élaboré une plateforme de partage du savoir et a organisé des activités de développement des capacités axées sur l'informalité parmi les jeunes, les premiers emplois des jeunes femmes et hommes, l'entrepreneuriat des jeunes et les droits au travail.

L'OIT a renforcé le Centre interaméricain pour le développement de la connaissance dans la formation professionnelle (OIT/CINTERFOR), basé à Montevideo (Uruguay), en tant que dépositaire d'expérience technique au bénéfice d'institutions de formation, possédant la capacité de fournir des avis substantiels sur les compétences requises pour les emplois du futur et de

promouvoir la coopération Sud-Sud. C'est ainsi que l'OIT/CINTERFOR a mis en œuvre des projets visant à renforcer les compétences et les aptitudes des personnes placées en détention préventive afin de faciliter leur réintégration sur le marché du travail.



© OIT/ Espailat, République dominicaine



© OIT, Colombie

Sous les projecteurs: combattre le travail forcé

“ Selon l’OIT, environ 21 millions de personnes sont soumises au travail forcé dans le monde, et 1,8 million d’entre elles sont victimes de ces pratiques en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous partageons la préoccupation du Pérou quant à la nécessité de disposer d’informations fiables et systématisées sur le travail forcé dans ce pays. Nous partageons également son avis sur le besoin de renforcer la coordination interinstitutions pour lutter contre le travail forcé.

Jeffrey M. Hovenier, Chargé d’affaires des États-Unis au Pérou, lors du lancement du projet à Lima, 13 mars 2014

Le projet «Renforcer et diffuser les efforts pour combattre le travail forcé au Brésil et au Pérou» a contribué à l’amélioration des politiques publiques des deux pays: au Pérou, une feuille de route a été préparée pour la mise en



SUNAFIL Pérou

œuvre du Protocole intersectoriel sur le travail forcé par l’intermédiaire de l’Inspection du travail, qui assure une meilleure coordination du travail de toutes les autorités concernées pour faire face à ce phénomène. Le projet a également formé des membres du système judiciaire (dont des procureurs, des policiers et des juges) et des fonctionnaires de l’administration du travail, et il a assuré la collecte et la diffusion de connaissances sur le travail forcé et les facteurs de risque grâce à des études menées dans des secteurs clés (tels que l’abattage forestier, l’exploitation aurifère et le travail domestique illégaux), notamment par une coopération Sud-Sud avec le Brésil.

Intensifier les efforts pour mettre fin au travail des enfants et au travail forcé

“ J’estime que l’esclavage moderne est l’atteinte aux droits de la personne humaine la plus scandaleuse qui soit. C’est un sujet qui me touche profondément, parce que j’ai grandi dans le Brésil rural et que j’ai pu voir de mes propres yeux comment la pauvreté contraignait des personnes à travailler dans des conditions pénibles relevant de l’exploitation.

Wagner Moura, acteur primé et Ambassadeur de bonne volonté de l’OIT dans le combat pour mettre fin à l’esclavage moderne

L’élimination du travail des enfants et du travail forcé a continué d’être une question particulièrement préoccupante pour l’OIT en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans la région, quelque 12,5 millions d’enfants et d’adolescents sont encore astreints au travail et occupés pour la plupart à des travaux dangereux. Pour lutter contre ce fléau, l’OIT a appuyé l’élaboration de stratégies nationales telles que Crecer Felices (Grandir heureux) au Chili. Lors de la Réunion régionale des Amériques organisée par l’OIT en 2014, 25 pays ont lancé une initiative visant à faire disparaître le travail des enfants de la région d’ici à 2025: l’Initiative régionale pour une Amérique latine et des Caraïbes sans travail des enfants. Par ailleurs, lors d’un forum sur la coopération Sud-Sud qui s’est tenu en 2015, des pays d’Amérique latine ont conclu plus de 50 accords de partage des



© OIT/R. Ripper, Brésil

données d'expérience sur des questions telles que le passage de l'école à la vie active, le travail des enfants dans l'agriculture, la décentralisation des politiques et le travail des enfants dans les chaînes de valeur. En 2015, **Cuba** est devenu le 180^e État Membre de l'OIT à ratifier la convention n° 182, qui appelle à l'interdiction et à l'élimination des pires formes de travail des enfants.

“ *Aujourd'hui, Cuba rejoint le combat mondial contre le fléau que constitue le travail des enfants sous toutes ses formes, et s'engage à protéger les enfants contre tout travail qui nuit à leur santé, leur moralité ou leur bien-être psychologique. Grâce à cette ratification de Cuba, la convention n° 182 reste la convention de l'OIT la plus ratifiée, ce qui nous rapproche un peu plus de l'objectif de ratification universelle.*

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, à l'occasion du dépôt par le gouvernement de Cuba de l'instrument de ratification de la convention sur les pires formes de travail des enfants, 29 septembre 2015

Pour combattre le travail forcé, l'OIT a mis en œuvre un très important projet de coopération Sud-Sud entre le **Brésil** et le **Pérou**, ainsi que de nombreuses initiatives spécifiques dans ces pays et dans d'autres.

“ *C'est précisément à cause de la persistance d'un modèle de croissance économique et sociale hautement volatile, défavorable à l'inclusion économique et sociale, peu stimulant pour les marchés du travail et ayant un impact environnemental négatif, que le concept de croissance viable, inclusive et durable, de création d'emplois, de plein emploi productif et de travail décent pour tous est devenu pertinent et qu'il a donc maintenant pleinement émergé comme l'Objectif 8 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.*

José Manuel Salazar-Xirinachs, Sous-Directeur général de l'OIT et Directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, lors de la XIX^e Conférence interaméricaine des ministres du Travail, Cancun, décembre 2015

Notre impact, leur histoire: Candy

Le programme concernant l'inclusion économique et le développement des producteurs de grains de la région andine dans les zones rurales d'extrême pauvreté d'Ayacucho et de Puno est le fruit d'un partenariat entre l'OIT, la FAO et l'UNESCO. Il vise à améliorer l'emploi et les revenus des agriculteurs et des producteurs de quinoa. Garantir l'égalité de genre, le respect des droits économiques et sociaux et des droits au travail est essentiel pour la réussite du programme. À Puno, par exemple, le projet a contribué à l'élaboration d'un modèle pilote de production de quinoa biologique impliquant une chaîne de petits producteurs associés avec une coopérative.

Depuis que le programme a démarré en 2015, 2 573 personnes (1 339 hommes et 1 234 femmes) en ont bénéficié, et il a certifié 42 formateurs et travailleurs sur les chaînes de valeur, les coopératives, la formation financière et d'autres thèmes, tels que la prévention de la violence familiale et la sécurité alimentaire. Le programme a formé plus de 1 200 producteurs de quinoa de Puno et d'Ayacucho et est directement associé à la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable.

“ *Ce programme est une bonne initiative pour assurer une vente directe du producteur au consommateur final, pour l'exportation ou le marché national, car il nous apporte ce que nous avons toujours souhaité: un meilleur rendement économique de notre produit et des sources de revenus directs pour les producteurs, ce qui montre bien que les grandes entreprises n'ont pas le monopole de la rentabilité. C'est un programme pilote dont nous tirerons les enseignements, et nous continuerons avec la certification biologique.*

Candy Condori Mamani, Présidente de la coopérative Capro Semillas



© OIT/11 Matos Pérou

“ Il est de plus en plus difficile de séparer
l'humanitaire du développement...
En conséquence, l'attention se porte sur
les emplois et les moyens de subsistance.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT

**Département de l'appui aux partenariats et programmes extérieurs
(PARDEV)**

Organisation internationale du Travail

Route des Morillons 4, CH-1211, Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 7239 - Fax: +41 22 799 6668

Email: pardev@ilo.org



www.ilo.org/oitresultats

Suivez-nous sur:

twitter.com/oitinfo

facebook.com/ilo.org

youtube.com/ilotv

ISBN 978-92-2-231066-1



9 789222 310661

